

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Un vote de ce genre n'eut pas lieu.

L'honorable M. FERGUSON : Une motion dans ce sens fut faite, mais le vote ne fut pas pris.

L'honorable M. ELLIS : Dans les législatures locales un gouvernement est très rarement défait par un vote de non confiance direct. J'étais membre de la législature du Nouveau-Brunswick, en 1883, lorsque le gouvernement de cette province fut défait sur une motion de non confiance ; mais cette législature venait d'être renouvelée par des élections générales, et n'y eut aucun débat sur cette motion. Le leader de la gauche exprima simplement dans une résolution l'opinion que le gouvernement n'avait pas la confiance de la Chambre ou du pays, vu le résultat des élections, et le gouvernement fut défait sur cette motion. Je ne prétends pas, toutefois, que, durant toute la période écoulée depuis l'établissement de la confédération, jamais un vote hostile au gouvernement n'a été donné ; mais je dis que cette pratique est tombée en désuétude, et c'est le système américain—si redouté—qui s'implante ici. C'est le peuple lui-même, qui décide la question de savoir qui doit gouverner.

Je dis simplement ces choses à l'appui des observations que j'ai faites sur la chambre élective du parlement et la responsabilité du gouvernement envers cette chambre. Mais il n'y a aucun doute que l'idée de deux chambres est profondément enracinée dans l'opinion publique. D'un autre côté, il est très évident qu'elle l'est également dans le Sénat, lui-même. Tous les honorables sénateurs qui ont pris la parole sur le présent sujet ont paru des plus convaincus qu'un parlement composé de deux chambres législatives était une nécessité. Il y a quelques pays—il faut l'admettre—où ces deux chambres n'existent pas. Le royaume de Grèce, l'un des royaumes les plus récemment fondés en Europe, n'a pas de seconde Chambre. Il en est de même de la Norvège.

L'honorable M. SULLIVAN : La Bulgarie est un de ces royaumes. Quant à la Norvège, sa constitution n'est pas encore arrêtée.

L'honorable M. ELLIS : La Bulgarie n'est pas un pays entièrement indépendant. En Norvège, la législature sera composée de

deux chambres—savoir la chambre haute et la chambre basse—lorsque le peuple se sera prononcé et que les partis seront arrivés à une entente. Dans tous les cas, c'est un système de ce genre qui existe en Norvège. L'idée des deux chambres du parlement tire surtout son origine du fait que le peuple se compose de deux classes distinctes dont les intérêts doivent être représentés, et que ces divisions—que ce soit la classe des pairs, des nobles, des propriétaires fonciers, ou quelque autre classe particulière de la nation—doivent être protégées par une branche particulière du parlement. La Chambre des lords, en Angleterre, est probablement l'une des plus anciennes organisations politiques du monde ; mais il fut un temps, en Angleterre, où il n'y avait probablement que la Chambre des lords. Le roi convoquait les grands nobles, et comme l'honorable sénateur de Shédiac (l'honorable M. Poirier) le disait, l'autre jour, le roi, dis-je, convoquait ses comtes. Il se trouvait le premier parmi ses égaux (pairs) et il les convoquait avant de s'engager dans toute grande entreprise, et telle fut, sans doute, l'origine des premières assemblées parlementaires en Angleterre, si vous préférez ce qualificatif ; mais, avec le temps, lorsque les cités devinrent considérables et riches, le roi convoqua également les représentants du peuple, afin de pouvoir lever les taxes nécessaires, de même qu'il obtenait des lords et des comtes les hommes dont il avait besoin pour les combats qu'il avait à livrer. Avec le temps, le corps représentatif éclipsa l'autre. La Chambre des lords, toutefois, continua d'abord à siéger avec les représentants des villes et des cités ; mais finalement, elle continua d'exister par elle-même jusqu'au temps de Cromwell. Quand l'Angleterre devint une république sous Cromwell, la Chambre des lords disparut pendant quelque temps. Il n'y eut, pendant cette période, qu'une seule chambre ; mais Cromwell, trouvant que la chambre basse devenait trop puissante pour lui, établit une chambre de pairs, composée de ses partisans, qui fut un simulacre dérisoire de l'ancienne pairie anglaise, en sorte que la Chambre des lords, telle qu'elle existe actuellement, se compose en très grande partie de pairs issus de la période de Cromwell.

Plusieurs honorables sénateurs qui ont pris la parole sur le présent sujet—et presque tous ces honorables sénateurs, je pourrais dire—ont cité le Sénat des Etats-Unis,